

UN RYTHME INDIVIDUEL

« C'est le **rendement** qu'un élève peut fournir en travaillant bien »

RENDEMENT : Le rendement qu'un élève est censé fournir correspond au **mandat annuel** qui a été établi en début d'année scolaire entre lui et son conseiller et qui a été présenté aux parents.

| Responsabilité de l'élève : BIEN TRAVAILLER À L'ÉCOLE | Responsabilité de l'élève et du parent : BIEN TRAVAILLER À LA MAISON |
|---|---|
| <p data-bbox="193 634 892 711">Sous la supervision de l'enseignant et/ou des intervenants de l'école :</p> <ul data-bbox="241 760 1012 1045" style="list-style-type: none">• Bien planifier son agenda (1 cycle d'avance),• Bien équilibrer le nombre de périodes de fréquentation dans ses matières,• Bien planifier son travail,• Bien travailler en classe,• Développer de bonnes méthodes de travail,• Poser des questions lorsque nécessaire,• Faire les examens des modules rapidement (sans délai), | <p data-bbox="1060 634 1806 669">Principalement sous la supervision des parents :</p> <ul data-bbox="1108 722 1885 899" style="list-style-type: none">• À la maison créer un environnement propice à l'étude,• Faire alterner les périodes de travail (25 à 45 minutes) et les pauses de 5 à 10 minutes (totalisant 1h30 par soir),• Maintenir une régularité dans son travail scolaire à la maison,• Réaliser, dans l'ordre, les activités suivantes : <ol data-bbox="1157 943 1885 1219" style="list-style-type: none">1- Planifier le contenu de son étude en regard des objectifs de la semaine fixés avec mon conseiller,2- Effectuer ses leçons : préparation d'une évaluation,3- Effectuer ses devoirs : compléter le ou les modules prévus dans la semaine et débiter ou poursuivre le travail dans les modules des autres matières,4- Planifier et organiser sa journée du lendemain dans son agenda, |

Pour aider votre enfant davantage, il vous est fortement recommandé de :

- Démontrer de l'intérêt pour la vie scolaire de votre jeune et l'encourager sans relâche,
- Être rigoureux et constant dans votre supervision de son travail,
- Vous informer auprès de son conseiller de l'aide que ce dernier peut vous apporter et des autres ressources scolaires qui pourraient être mises à votre disposition,

IMPORTANT : UN ENFANT QUI EST RETARD SUR SA PLANIFICATION ANNUELLE, CE N'EST PAS NORMAL!